



Le Rucher du Périgord

Syndicat d'apiculteurs de la Dordogne

En remplissant et en signant le bulletin d'adhésion, vous autorisez le Syndicat Le Rucher du Périgord à mémoriser vos données collectées et à communiquer avec vous, s'il le juge nécessaire afin de vous apporter toutes informations complémentaires sur la réglementation, son fonctionnement, ses projets et son activité, via vos coordonnées apparaissant dans le formulaire d'adhésion.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement année 2023

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal :Commune :

Téléphone : Email :

Nombre de ruches :

Cotisation proportionnelle

de 0 à 20 ruches (cotisation : 12 €)	€
de 21 à 50 ruches (cotisation : 17 €)	€
de 51 à 100 ruches (cotisation : 22 €)	€
Plus de 100 ruches (cotisation : 26 €)	€

Abonnement à la revue du Syndicat *

Revue du Rucher du Périgord : 16 € pour les adhérents	€
---	---

FACULTATIFS :

Assurance Ruches

1,40 € par x nombre de ruche(s)soit un total de :.....	€
--	---

Abonnement aux revues

Possibilité d'abonnement à la revue du R. du P. pour les non adhérents : 21 €	€
L'Abeille de France & l'apiculteur : 25 €	€
Abeilles & fleurs: 35 €	€

Don (non déductible des impôts)

Soutien d' actions en faveur de l'apiculture	€
TOTAL	€

Le :..... Signature :

Ce bulletin accompagné du règlement par chèque à l'ordre de : Le Rucher du Périgord doit être envoyé à l'adresse suivante :

Anitha Meunier – 42 Route Combe Suber 24100 CREYSSE

***A compléter impérativement, la revue est le seul moyen de communication avec les adhérents.**